

Séance du 06 octobre 2023

N° 2023.16

Objet : Aide à famille

Date de Convocation

Le 28 septembre 2023

Le six octobre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Président,

Mme Guylène BIGOT, M. Daniel BATARD, M. Eric HENNEGUELLE, Mme Sophie FOURNIAU

Mme Eliane FAVRON, Mme Katia CHAUVET, M Cédric MICHEL, M. Gilles BACHELET, Mme Sophie RANDUINEAU, M. Philippe BEAUVAIS

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 11

Représentés : 00

Votants : 11

Absents excusés : Mme Martine DELIGEON, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Chantal DUBE, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Françoise MORISSE, Mme Jacqueline DUPRAT

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT.

Présentation et décision prise d'une demande d'aide financière pour une famille en difficulté dans le cadre du règlement des aides financières du Centre Communal d'Actions Sociales pour le mois d'octobre 2023.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'accorder l'aide suivante :**

➤ **400€ €** à un administré, domicilié à Monts, pour le paiement de son loyer auprès d'un bailleur privé.

Cette aide sera versée sur le compte du créancier et imputée à l'article 65138/424 SA du budget.

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Guylène BIGOT

Le Président,
Laurent RICHARD

